

municipales ont augmenté de \$530,000 et ceux aux compagnies de toute nature ont fléchi de \$660,000. Les escomptes se sont encore augmentés de \$2,236,000 et atteignent ainsi le chiffre de \$124,761,359, contre celui de \$100,896,000 l'année dernière à pareille époque. Espérons que nous avons touché le point extrême au delà duquel commencerait le danger. Les opinions si formellement exprimées par les présidents des banques aux assemblées annuelles des actionnaires montrent qu'ils ont senti que le moment était venu de ne pas aller plus loin dans les facilités offertes à l'escompte. Jusqu'à présent, avec l'accumulation des dépôts et la perspective d'une récolte favorable, il n'y a rien à craindre, mais se risquer au delà entraînerait peut-être des conséquences sérieuses.

LES MOYENS DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DANS LES CAMPAGNES.

Les nombreux désastres causés par le feu dans les campagnes et dont chaque jour les journaux enregistrent quelques nouveaux exemples appellent l'attention sur les moyens de protection qui, dans ce pays seraient à la disposition de chaque municipalité, mais dont l'incurie et l'apathie des conseils municipaux ne font pas usage.

En effet, s'il est un pays où les cours d'eau soient nombreux et à proximité de tout village, c'est bien le Canada ; et néanmoins, combien peu de municipalités, en dehors des grandes villes, utilisent les cours d'eau rapprochés de leur centre, pour s'en faire un réservoir où en cas d'incendie, on trouverait immédiatement une ressource précieuse, suffisante pour arrêter tout danger.

N'avons nous eu un nouvel exemple de cette incurie, ces jours derniers ? Un village à proximité de Montréal situé même sur le fleuve, envahi par le feu demandant secours à Longueuil, faute d'avoir les appareils nécessaires pour arrêter un commencement d'incendie : D'autres villages n'auraient qu'une tranchée à faire, un aqueduc de quelques arpents à creuser et tout danger de feu disparaîtrait à jamais ; les récoltes, les bestiaux, les granges deviendraient ainsi une fortune assurée que l'élément destructeur ne pourrait annihiler et néanmoins on ne fait rien ; on oublie dans l'absence d'un sinistre précédent que le danger est d'autant plus grand que jusqu'alors on y a échappé.

On peut jusqu'à un certain point comprendre que des villages écartés, dont l'agriculture est la seule industrie, s'endorment ainsi dans la monotonie de leurs travaux et n'aient pas toujours présente à l'esprit l'importance des moyens de se sauvegarder contre le feu. Mais que dire d'une ville qui possède déjà l'une des plus importantes manufactures de coton du pays, qui a un com-

merce assez grand pour que 70 marchands y aient un établissement, qui comprend 688 maisons d'habitation, dont 600 au moins sont en bois, qui a une richesse foncière et industrielle s'élevant à plus de \$1,500,000 et qui hésite devant la construction d'un aqueduc amenant dans son centre la sécurité la plus complète contre tout danger du feu ! C'est ainsi que la municipalité de Valleyfield comprend l'intérêt de la ville ; c'est ainsi que propriété foncière, industrie cotonnière, commerce de toute nature restent au risque d'un incendie qui balaierait en un instant la fortune de toute la population parce que l'apathie de quelques conseillers municipaux suffit pour paralyser la volonté intelligente, éclairée des autres membres du conseil. Déjà, des industries cherchant une localité convenable, qu'elles croyaient trouver à Valleyfield, ont reculé devant le danger qu'elles y eussent couru ; nous ne saurions les en blâmer. L'industrie qui vit de progrès et d'activité ne peut vivre en contact avec l'apathie torpide qui repousse toute amélioration.

LES RECOLTES DANS LA PROVINCE D'ONTARIO.

Nous avons déjà fait connaître combien la Province d'Ontario était plus avancée que celle de Québec dans l'établissement de la statistique agricole et pourtant il serait possible en employant les mêmes moyens d'obtenir dans la Province de Québec les mêmes résultats. Le travail que nous publions est le rapport pour le mois de juillet de la condition des grains, du foin et des fruits dans l'Ontario ainsi que la statistique du nombre d'acres ensemencés, l'estimation du rendement et le produit de la tonte des moutons pour cette saison. Ce rapport est fourni par le bureau des Industries de la Province et a été communiqué à la presse, avant son impression par Mr A. Blue, secrétaire du bureau.

La condition des diverses cultures est obtenue de rapports faits le premier juillet par plus de 500 correspondants et couvrant presque chaque canton dans la Province. La statistique du nombre d'acres en culture et du rendement probable a été recueillie à l'aide des maîtres d'écoles par la distribution faite aux fermiers de formes à remplir et renvoyées au bureau après que les diverses colonnes de ces formes eurent été remplies. On ne prétend pas que ces chiffres soient strictement exacts mais on croit que s'ils pèchent, ce n'est pas du côté de l'exagération. Naturellement, les estimations du rendement n'ont de valeur que pour le moment où elles furent faites par les fermiers, elles ont dû être modifiées par les changements de température et à l'époque du battage, le bureau aura l'occasion de vérifier leur exactitude.

On remarquera que dans le chiffre des acres en culture, la quantité ensemencée en blé d'hiver est près du double de celle ensemencée en blé du printemps. Il s'est donc opéré un grand changement depuis 1875 où ces cultures se partageaient un nombre égal d'acres. Dans cette année, (1870) le total des acres en blé était de 1.365.872 acres et le produit 14.233.388 boisseaux. Cette année (1882) le total ensemencé est de 1.703.876 acres et le produit est estimé à 30.783.683 boisseaux. L'augmentation et le changement ont principalement eu lieu dans les comtés du West-Midland, de la baie Georgienne, et du lac Huron.

Le blé d'hiver serait d'après le rapport, très bon dans toute la moitié Ouest de la Province. Il serait remis complètement des gelées du printemps et si la température continue favorable jusqu'à la moisson, le rendement sera au-dessus d'une bonne moyenne. Dans la moitié Est de la Province, les rapports sont moins favorables. Dans les comtés du St. Laurent et d'Ottawa, il n'y aurait pas plus d'une demi-récolte. On doit remarquer qu'à l'Est du Comté de York, une plus grande étendue est cultivée en blé de printemps qu'en blé d'hiver et la condition du blé de printemps est dite être excellente. Les indications tendent à laisser croire que les estimations du rendement du blé seront dépassées. Et admettant que cela se réalise et que le grain soit récolté en bonne condition, l'Ontario aura un surplus pour les marchés étrangers d'au moins 20,000,000 de boisseaux.

Les avoines promettent de donner une excellente récolte dans toutes les parties de la Province ; l'orge et les pois seront assez bons. Les pluies fortes de mai et de juin favorables à l'orge ont été moins propices aux pois ; mais les jours chauds de la dernière moitié de juin ont merveilleusement amélioré toutes les récoltes. C'est une saison de lente maturation pour les céréales et la moisson se fera au moins deux semaines plus tard que de coutume. Le maïs semble ne pas devoir donner de récolte, la température a été trop basse pour ce grain.

La récolte du trèfle sera peu abondante, la plante ayant souffert des gelées du printemps. Les prairies en timothy par suite d'un froid mois de mai n'ont progressé que fort tard, mais elles se sont fort améliorées en juin et la récolte ne sera pas loin d'une moyenne.

Les fruits ont souffert considérablement dans les comtés de l'Ouest, le temps froid et les vents d'Est arrivant à l'époque de la floraison l'ont anéantie. Dans les Comtés Est, la floraison a été plus tardive, et les pommes particulièrement promettent une bonne récolte. Il y aura une rareté de pêches et de prunes, mais les petits fruits seront abondants.

Le tableau suivant donne le nombre